



# CAPLocale Listes d'aptitudes C en B et B en A du 5 novembre 2019

## COMPTE RENDU CGT

Site de la section de l'Aude: <http://www.dgfip.cgt.fr/11/> (également sur Ulysse 11)

### Examen de la liste d'aptitude (LA) à l'emploi de **contrôleur des Finances Publiques** année 2019 :

Lecture des **liminaires**, de Solidaires, FO et de la CGT (cf sur notre site local).

### Examen de la liste d'aptitude C en B 2020 :

Cette CAPL a été présidée par Madame GOUTAUDIER, étaient présents, M. MAYNAUD, M. BERNARD et Mme HOARAU.

La direction a communiqué la volumétrie et les critères retenus.

En ce qui concerne la volumétrie, la potentialité pour notre département est de trois agents (identique à 2018, 4 agents en 2017, contre 12 en 2012).

Le nombre d'agents figurant dans la Plage d'Appel Statutaire (PAS) s'élève à 123 (139 en 2018 et 153 en 2017, et le nombre de postulants a diminué, 33 candidats cette année contre 38 l'année dernière.

Comme les années passées, la direction précise que tous les agents concernés ne sont pas venus aux réunions d'information sur la LA.

En ce qui concerne les critères, les dossiers examinés comportaient obligatoirement « une aptitude confirmée » sur l'aptitude à exercer les fonctions du corps supérieur. Les autres dossiers « aptitude en cours d'acquisition » ont été écartés, soit quatre dossiers.

Les dossiers auraient été examinés sur les 5 dernières années : profil croix (notes de 10 à 16 : excellent = 4 points, TB = 3 points etc...), réductions de cadence d'avancement (R1 et R2 des années précédentes), appréciations

**littérales (avis du chef de service).**

La direction précise qu'il n'y a pas de positionnement en fonction du critère « d'encadrement », impossible à juger puisque les cadres C ne sont pas encadrants, mais indique qu'ils peuvent déceler ou pas, une potentialité...

L'âge est un critère qui revient très souvent, même s'il ne doit pas être discriminant, la direction indique qu'il faut avoir une vision sur les cinq années à venir, en se positionnant sur l'âge légal de départ à la retraite de 62 ans.

Elle se baserait sur la **mobilité, une progression dans le dossier et la diversité des fonctions (animation de stages, participation aux concours, etc...) enfin, la « qualité du dossier »...** qui au final fait la différence et qui est au libre arbitre du directeur ...

La Direction nous confirme que 4 dossiers (3+1) seront proposés en « excellents » et 5 dossiers dans le « vivier » de candidature seront proposés « très bons ».

La Direction aurait apprécié tous les dossiers en fonction de la note attribuée à la cadence d'avancement, au profil croix et aux appréciations, l'avis du chef de service a une grande importance.

Nous demandons leurs explications pour chaque dossier.

**On relève un florilège d'expressions sur les appréciations de la Direction :**

- « appréciations littérales non mûres »
- « il a une lueur »

**N'hésitez pas à contacter les représentants CGT afin de**

**connaître la réponse de la Direction sur votre dossier.**

La CGT demande si la direction a appelé certains chefs de services ou inversement pour les dossiers LA. La direction répond que c'est elle qui a appelé pour certains dossiers, car « lorsque la direction a un doute sur un dossier, elle appelle les chefs de service pour avoir des précisions ».

Liste des dossiers classés excellents par la direction (4) :

- Solidaires vote contre
- la CGT et FO s'abstiennent

Liste des dossiers classés Très Bons (5) :

- toutes les OS votent contre

Liste des dossiers dit « à revoir » :

- toutes les OS votent contre

**La précision a été apportée, les votes contre dénoncent le faible nombre de promotions.**

### Examen de la liste d'aptitude (LA) à l'emploi d'**inspecteur des Finances Publiques** année 2020 :

**Potentialité** de 1 pour notre DDFIP .

Le nombre d'agents figurant dans la Plage d'Appel Statutaire (PAS) s'élève à 147 contre 138 en 2018 et le nombre de postulants est de 41 (dont un dossier non recevable car la durée entre deux demandes de LA doit être supérieure à 10 ans) contre 42 l'année dernière.

Comme en CAPL C en B, tous les dossiers dont l'aptitude à exercer les fonctions du corps supérieur ont été examinés et la direction explique sa position sur chacun d'eux et pas seulement sur les « très bons » et les

« excellents ».

Les critères officiels pour les B en A étaient sensiblement les mêmes que pour les C en B.

A noter cependant que la DG a demandé pour cette catégorie que le promu puisse « dérouler une carrière utile » et que l'attention de la direction doit être portée sur les dossiers dont les agents passent l'examen pro ou le concours.

En ce qui concerne ce premier point, cela exclu forcément les dossiers des agents dont l'âge à la retraite approche.

La direction précise que ce second point n'a pas été retenu comme critère de sélection cette année, mais en tiendra compte l'an prochain.

Mme GOUTAUDIER précise que la Direction recherche dans l'examen des dossiers des futurs cadres A, des agents qui auront « la capacité de se propulser dans la DGIP de DEMAIN ».

La direction propose donc deux dossiers « en excellent » et trois dossiers « en très bon ».

La CGT demande à plusieurs reprises si les dossiers des agents dont le chef notateur est très laconique ne sont pas pénalisés par rapport à ceux dont le chef notateur est dithyrambique.

#### Quelques termes utilisés par la direction :

- « appréciations à la hausse mais pas encore au niveau attendu » ; - « reste trop en retrait » ; - « très bon contrôleur mais pas au niveau attendu pour la LA » - « s'est un peu éteint »...L'année dernière nous avons aussi eu : « il est un peu jeune » ... alors que la direction proposait un candidat du même âge ... ; - « il faut être cohérent » (??!!) ; - « il » ne sait pas se vendre » ; - « on peut rester indéfiniment dans le vivier »

#### Même vote et explication de vote que pour les listes d'aptitudes de C en B pour la CGT.

Voir sur >Ulysse 11, les noms proposés et classés pour devenir B et A.

#### Questions diverses :

La CGT demande à la Direction si elle a des informations concernant les suppressions d'emploi 2020 : aucune information à ce jour.

La CGT demande à la Direction si elle a des précisions sur la création du SDIF, le Projet n'est pas encore validé par la DG (depuis nous avons reçu l'ordre du jour du prochain CTLocal du 29 novembre avec la validation du projet de SDIF par Bercy...).

#### La CGT Finances Publiques Aude et ses élus et experts.

N'hésitez pas, contactez les collègues de la CGT Finances Publiques 11 ! Mél : [cgt.ddfip11@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:cgt.ddfip11@dgfip.finances.gouv.fr)

**GREVE NATIONALE LE JEUDI 05 DECEMBRE POUR NOS RETRAITES /**  
**RDV à 10h30 Bourse du travail à Narbonne et à 14h30 à Carcassonne Square Gambetta**

